

Neuchâtel, le 27 octobre 2022

Une œuvre d'art et une plaque explicative installées devant la statue de David de Pury

Un an après avoir annoncé une série de mesures pour mieux faire la lumière sur le passé et rendre l'espace public plus inclusif, la Ville de Neuchâtel a inauguré ce jeudi une œuvre artistique ainsi qu'une plaque explicative autour du monument de la place Pury. Ce dernier avait été au cœur de débats retentissants en 2020 lors de manifestations du mouvement « Black Lives Matter » et avait fait l'objet de deux pétitions, à l'origine d'un rapport prévoyant différentes mesures approuvées à l'unanimité par le parlement de la Ville.

« Une collectivité publique a le devoir de documenter son passé, y compris ses zones d'ombre. Sans cela, il n'est pas de société démocratique, plurielle et inclusive ». C'est par ces mots que Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge de la culture, de l'intégration, de la cohésion sociale et responsable du dossier, a inauguré ce jeudi 27 octobre deux interventions, une plaque explicative et une œuvre artistique, autour de la statue de David de Pury. Un vernissage public auquel ont été invité-e-s des représentant-e-s du monde politique, académique, associatif, ainsi que la population.

« Cette plaque a pour but de situer brièvement la vie de ce négociant du XVIIIe siècle et l'érection posthume de la statue. Il s'agit aussi d'un hommage aux personnes privées de liberté, exploitées et déshumanisées dans le cadre du commerce triangulaire », a expliqué le conseiller communal.

Douze traductions du texte de la plaque ont été réalisées par des professionnel-le-s et sont accessibles sur le site de la Ville et par QR-code au pied de la statue. On peut la lire en lingala, somali ou portugais, des langues parlées à Neuchâtel et destiné à susciter l'intérêt de leurs locutrices et locuteurs. A noter que ce texte a fait l'objet d'un large consensus et qu'il figure dans le [rapport](#) des autorités communales législatives et exécutives, adopté à l'unanimité par le Conseil général en 2021. « Ce travail mené conjointement par la commission et le Conseil communal, pose les jalons d'une politique mémorielle à partir d'une problématique d'envergure planétaire, » indique Julie Courcier Delafontaine, membre de la sous-commission en charge du dossier.

Regards percutants sur le passé

C'est ensuite une œuvre d'art qui a été dévoilée. Baptisée « *Great in the concrete* », cette œuvre de bronze sur socle de béton, de l'artiste Mathias Pfund, fait apparaître David de Pury à l'envers, la tête fichée dans son socle, à la manière du renversement accidentel de la statue de Louis Agassiz à l'Université de Californie suite à un tremblement de terre au début du XXe siècle. « *L'œuvre superpose le souvenir de deux figures controversées liées à Neuchâtel et performe une certaine fouge iconoclaste* », a indiqué l'artiste genevois, auteur également d'un texte, « [Whitey on the moon](#) », à lire sur le site de la Ville et accessible par QR-code depuis la place Pury. « *Si l'œuvre fonctionne métaphoriquement comme le signe d'une note de bas de page afférente à la statue de David de Pury, ce texte, disponible en français, en constitue le contenu.* »

D'autres œuvres d'art - [sélectionnées par un jury artistique](#) sous la direction de l'actuel ministre français de l'Education nationale, Pap Ndiaye - pourraient à leur tour être installées devant la statue. Ce sera le cas, au printemps prochain, de « *Ignis Fatuus* » de Nathan Solioz, une évocation en lumières des âmes des esclaves morts lors de la traversée forcée de l'Atlantique en bateau, illustrant la triste réalité du commerce international transatlantique pendant des siècles. « *Les œuvres lauréates apportent des regards contemporains intelligents, vifs et sensibles tant sur un passé douloureux que sur la manière dont nos sociétés l'appréhendent aujourd'hui* », a indiqué de son côté Grégoire Mayor, codirecteur du Musée d'ethnographie et membre du jury.

Parcours interactif et noms de rues féminins

D'autres actions de sensibilisation à l'inclusivité et de vulgarisation historique ont été lancées ou sont déjà visibles. Un parcours pédagogique et interactif devrait voir le jour en ville l'an prochain : il permettra de mieux connaître la participation de Neuchâtelois dans l'entreprise coloniale et l'esclavage. Une thématique détaillée aussi dans l'exposition permanente [Mouvements](#) du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

Avec un impact direct sur l'espace public, la Ville souhaite également attribuer davantage de noms de places et rues à des femmes. Après la place Tilo-Frey en 2019, la place Agota Kristof, entre le collège latin et le quai Ostervald, sera inaugurée l'année prochaine. D'autres rues, voire d'autres formes d'hommage pourraient suivre et les inspirations ne manquent pas : 50 femmes neuchâteloises méconnues seront mises au jour dans un ouvrage biographique prévu pour 2024.

Informations sur le site de la Ville : www.neuchatelville.ch/monumentdepury

Ville de Neuchâtel



Renseignements complémentaires :

Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale, 032 717 75 01

Service de la communication de la Ville de Neuchâtel, 032 717 77 15